

## 10ème TRAVERSEE DE PERPIGNAN DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025

NOM:	PRENOM:
Adresse:	
No	ous voulons privilégier les véhicules anciens
Voitur	res, Camionnettes, Camions, Motos, Scooters
Mise en circulation avant le	1er janvier 1995 ou d'exception après validation du comité technique
Marque:	Type :
Année : N° immatricu	llation : Cie Assurance :
En remplissant ce documer	nt, <b>je certifie sur l'honneur</b> que le permis de conduire, l'attestation

## FRAIS D'INSCRIPTION

Par véhicules (pour deux personnes): 60 Euros - Par moto (pour une personne): 20 euros

d'assurance, le contrôle technique sont valide le jour de la manifestation.

## En cas de désistement, les frais ne seront pas remboursés.

**ATTENTION**: LIMITE à 100 véhicules et 20 motos ou scooters. Un numéro d'ordre sera attribué en fonction de l'arrivée des inscriptions et pour des raisons évidentes d'organisation, devra être respecté tout au long de la manifestation.

LES INSCRIPTIONS SERONT CLOSES DES QUE CES CHIFFRES SERONT ATTEINTS.

## AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR PLACE LE JOUR DE LA MANIFESTATION.

- Les équipages devront si possible être habillés avec les habits de l'époque de la voiture
- Accueil de 8h à 9h devant le palais des congrès, récupération des plaques et du road book.
- Départ 9h Etape petit déjeuner sur le parcours (voir road book)
- Arrivée 12h repas pour les équipages (voir road book)

A retourner avant le dimanche 15 Septembre 2025 accompagné d'une copie de l'attestation d'assurance à jour et du chèque de règlement à l'ordre de AVAR

à: Yves-Marie BACLE 4 rue des oliviers 66330 CABESTANY

Contacts: Yves-Marie BACLE (06 13 38 47 85)

La liste des participants sera publiée une semaine avant l'événement sur le site avar.fr

Date et Signature